

Tomate pourrie

Mesdames, messieurs, membres du jury,

Il arrive que la tomate de notre assiette, aussi alléchante qu'elle paraisse, soit en réalité pourrie. Il arrive que certains de nos produits de consommation, dissimulent les odeurs nauséabondes de la cupidité. Il arrive que des personnes soient prisonnières d'une logique économique perfide, qui les exploite. Il est maintenant de notre devoir de vous dévoiler la réalité, aux noms de ces hommes réduits au silence.

Abdou, Moriféré, Yssouf et Souleymane habitaient autrefois au Sénégal, en Guinée, au Burkina-Faso ou en Côte d'Ivoire. Ils avaient tous une femme, des enfants et avaient du mal à subvenir à leurs besoins. Aucune perspective d'emploi pérenne, des revenus irréguliers synonymes de privation au quotidien. Un père ne devrait pas se demander si sa famille pourra manger demain. Un père ne devrait pas. Personne ne le devrait.

Un jour, une solution s'est présentée. On leur a parlé d'hommes, qui pouvaient résoudre tous leurs problèmes. Des hommes providentiels. Ils pouvaient les emmener de l'autre côté de la mer, dans une « quête infinie de l'autre rive », telle qu'elle est décrite par le poète Sylvie Kandé. Ils pouvaient les transporter jusqu'en Europe, jusque sur le continent généreux, l'*Eldorado* dont parle Laurent Gaudé. Ils leur ont promis des richesses pour un travail simple. De quoi nourrir toute leur famille et même plus, en échange de toutes leurs économies. Ces pères de famille n'avaient donc pas d'autre choix que de s'endetter. Mais cela valait le coup, se disaient-ils, avant qu'ils ne découvrent que le fruit était pourri.

Quelle ne fut pas leur surprise quand ils arrivèrent à Foggia, dans la région des Pouilles, au sud de l'Italie. Là-bas, il n'y avait pour eux ni maison, ni appartement. Seulement un sinistre bidonville, en plein cœur du vermeil chatoyant des champs de tomates dans lesquels ils travaillent. D'après l'article de Terra eco, aujourd'hui encore, ils paient cent euros par saison pour vivre à huit dans ces baraques, faites de carton et de plastique. Une frêle isolation, pour passer ces nuits glaciales d'hiver. Oui, même en Italie, les nuits sont froides. Oui, même en Italie, des gens vivent ainsi. Oui, même en Italie, les larmes coulent.

Imaginez-vous maintenant un réfectoire rudimentaire. Ce n'est pas une fiction, à l'instant où cette image se forme dans vos têtes, des hommes y sont cloîtrés. Pas de légumes. Pas même une boîte de tomates, qu'ils auraient ramassée. Non, ils n'ont accès qu'à des aliments de base, pour peu qu'ils ne soient pas gelés par le froid. Pas de douche. On ne parle pas d'hygiène pour un bon travailleur, seulement de rendement.

Toutes ces infamies ne sont que la face immergée de l'iceberg. Ce ne sont que les quelques informations, que nous avons pu récolter, grâce aux médias. Mais ne doutez-pas que la réalité de leur vie quotidienne au « gran ghetto », appellation qu'ils ont donné à cette favela italienne, a un goût bien plus âcre.

Rares sont les immigrés qui osent témoigner, tant la honte est grande en eux. Mais Yssouf confesse qu'il ne pensait pas que la vie serait plus rude à Foggia, que dans son pays d'origine. Il avoue qu'il ne pensait pas rencontrer ce genre de difficultés en venant en Italie, pays pourtant développé, pays pourtant membre du Conseil de l'Europe. N'y a-t-il pas là, mesdames messieurs, quelque chose de choquant, de scandaleux ?

Si vous ne ressentez pas encore les odeurs nauséuses de la tomate pourrie, penchons-nous alors sur les conditions de travail des cueilleurs, abjectes et révoltantes. Quand la saison s'y prête, et sous une chaleur accablante, ces pères de famille remplissent des caissons de 300 kilos de tomates, sans halte ni répit. Ils peuvent également ramasser du fenouil, du brocoli ou des olives, la tâche n'étant pas plus aisée. Leurs salaires, avoisinant les 20 euros par jour, sont versés par leur exploitateur, qu'on appelle le « caporal ».

Ces quatre pères de famille travaillent tous pour le même contremaître. Quand le capo passe dans les champs, le cueilleur se met au garde-à-vous et le salue. C'est lui qui fixe leurs salaires, plus ou moins justement. Il profite de la faiblesse des plus démunis, les écrase, et n'hésite pas à se faire de l'argent sur le dos. Il oblige ses travailleurs à lui quémander eau et sandwich, et à payer l'essence nécessaire au transport jusqu'à leur lieu de travail. Autant vous dire que sur les vingt euros de salaire pour une journée, il en reste à la fin à peine la moitié.

Vous vous demandez sûrement pourquoi ces pères de famille ne retournent-ils pas dans leur pays d'origine. Nous allons vous en expliquer les raisons, pourtant simples, aussi infâmes soient-elles.

Vous rappelez-vous des promesses faites par les passeurs ? Un travail bien rémunéré, le permis de séjour. Aucune d'entre elles n'a été exaucée. Ainsi, ces pères de famille sont clandestins. Ainsi, ces pères de famille sont dans l'illégalité. Ils ne peuvent pas se plaindre, ou se révolter. Endettés jusqu'au cou, ils doivent de plus continuer à verser de l'argent à leur famille. Ils sont condamnés à

travailler des saisons, des années, des décennies durant. Ils sont prisonniers de la tomate, putride jusqu'au cœur.

Si nous nous tenons aujourd'hui devant vous, ce n'est pas seulement pour plaider la cause d'Abdou, Moriféré, Yssouf et Souleymane, mais aussi et surtout pour plaider celle de tous ceux qui subissent le même sort, au quotidien. Selon une étude du syndicat des salariés agricoles, le FLAI-CGIL, plus de 400 000 immigrants travaillent dans le secteur agricole chaque saison en Italie. Parmi eux, 100 000 sont victimes de chantages, et sont contraints de travailler dans des conditions inhumaines.

Or, l'article 4 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme stipule bien que : «Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes», tout comme le déclare l'article 11 de la Convention de l'ONU, sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille. Des esclaves... il n'y a pas meilleur mot pour définir ce que sont ces hommes.

Par ailleurs, cette convention spécifie dans l'article 10 que «nul travailleur migrant ne peut être soumis à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants». Nous pouvons alors nous demander ce que fait l'Italie, pays pourtant signataire de ces deux accords.

D'après l'article II-65 de la Constitution Européenne, « nul ne peut être astreint à accomplir un travail forcé ou obligatoire » et « la traite des êtres humains est interdite ». Que fait encore l'Italie ? N'est-elle pas un des pays fondateurs de l'Union Européenne ?

« Le travailleur a droit au repos hebdomadaire et à des congés annuels rétribués, et il ne peut y renoncer ». Voilà ce qu'énonce la Constitution Italienne. Cependant, aucun caporal n'a à ce jour attribué à ses travailleurs un seul jour de repos. A quoi servent les lois si elles ne sont pas appliquées ? L'Italie reste-elle une démocratie si sa législation n'est pas respectée ?

Nous avons jusqu'à présent omis de vous dire que les grandes enseignes de la distribution jouent un rôle important dans ce système pernicieux. Auchan, Carrefour, Leclerc, Casino, Système U, ce sont elles qui achètent ces tomates. Elles les paient au prix le plus bas, pour nous les revendre à prix concurrentiel. Regardons de plus près la charte d'éthique d'Auchan, par exemple : elle nous précise que « chaque employé doit au moins recevoir le salaire minimum, légal dans son pays ou province ». De plus, la charte affirme que « le travail forcé ne sera pas toléré sous quelque forme que ce soit. ». Pourquoi ces entreprises s'engagent-elles, si elles se dédisent de leurs promesses ?

L'immigration n'est que le fruit de la mondialisation. En effet, l'implantation des pays du Nord dans l'agriculture africaine augmente la pression sur les populations locales, alors contraintes de migrer vers les pays plus riches. Voilà la source du problème, mais cela ferait l'objet d'une autre plaidoirie, et il nous faut dans l'absolu aider ces pères de famille, dont la souffrance ne s'estompe pas.

L'Organisation Internationale du Travail et l'Union Européenne déclarent toutes deux avoir pris des mesures contre le travail forcé. Tout cela est encore bien trop insuffisant, nous nous devons d'être plus fermes dans ce que nous entreprenons, si nous voulons un jour mettre un terme à ce système économique.

Nous exigeons de la part des grandes enseignes qu'elles s'attardent sur la provenance de leurs produits. Nous exigeons des contrôles beaucoup plus fréquents en ce qui concerne les conditions de travail de leurs employés.

La société italienne, quant à elle, doit s'insurger. Elle doit s'impliquer dans les associations, qui visent à défendre les droits du travail. Elle doit aussi s'investir dans les différents syndicats, qui parcourent le pays à la recherche de ces travailleurs de l'ombre. Alors seulement, les immigrés pourront avoir conscience de leurs droits.

Les populations locales sont tenues de les accompagner dans ce chemin. Elles ne doivent pas tolérer de telles ignominies. Elles ne doivent pas fermer les yeux sur ces horreurs, qui se produisent juste à côté de chez elles !

Nous, vous mesdames messieurs, pouvons tous agir, consommateurs que nous sommes. Il nous faut refuser les produits des exploitations suspectes et, au contraire, gratifier celles qui travaillent de façon transparente. Arrêtons simplement d'être des acheteurs passifs.

Voilà, vous détenez à présent les clefs pour mettre un terme à cette situation délétère. Pour que plus jamais nous n'ayons à rougir de la souffrance de ces hommes. Pour qu'un jour enfin, nous puissions manger une tomate sans avoir à nous demander si elle sera pourrie au cœur.